



LE GROUPE AFD ET
**les minerais de la
transition énergétique**



© Paul-Alain Hunt/Unsplash

x4

L'AIE estime que pour atteindre la neutralité carbone la demande en minerais devrait quadrupler d'ici 2040.

15 ans

Temps moyen nécessaire pour mettre en service une nouvelle mine, témoignant de l'urgence d'agir.

130 à 230

millions d'euros
Cible d'engagements annuels du groupe AFD sur les minerais de la transition jusqu'en 2026.

La transition énergétique repose sur le déploiement de technologies bas-carbone (véhicules électriques, énergies renouvelables) particulièrement consommatrices en métaux et en minerais : lithium, nickel, cobalt, cuivre, etc.

Une augmentation des capacités d'extraction et de transformation de ces minerais est donc indispensable à l'atteinte de la neutralité carbone et la question de la sécurisation des approvisionnements en minerais critiques devient stratégique.

Dans ce contexte, le groupe AFD se réengage dans le secteur avec une ambition : soutenir la transition énergétique et un secteur minier plus responsable, en cohérence avec son mandat ODD et en lien avec les stratégies française et européenne.

Nos axes d'intervention

En mobilisant le savoir-faire de ses trois entités (AFD, Proparco et Expertise France), le groupe AFD met en œuvre une approche intégrée pour accompagner le secteur. Cette stratégie s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- 1 Réduire l'empreinte carbone des activités minières** en soutenant des projets d'énergies renouvelables, de transport, d'eau et de gestion des déchets.
- 2 Soutenir la mise en place de pratiques et de cadres d'intervention responsables** à travers l'accompagnement des États et acteurs du secteur sur des sujets clés tels que la gouvernance, le renforcement des compétences, les impacts environnementaux et sociaux, etc.
- 3 Soutenir les filières et les opportunités économiques locales** en attribuant une attention particulière au recyclage.
- 4 Appuyer de façon sélective des projets d'extraction et de transformation**, en accordant une attention particulière aux risques environnementaux et sociaux.

Nos principes directeurs

- **Prioriser les minerais critiques pour la transition énergétique** : le groupe AFD intervient en priorité sur les minerais appelés à jouer un rôle significatif dans la production de technologies bas-carbone.
- **Appliquer des standards environnementaux et sociaux élevés** : le groupe AFD applique des diligences E&S basées sur les meilleures pratiques, ce qui induit une forte sélectivité des projets financés.
- **Rechercher systématiquement des co-bénéfices climat** : en s'appuyant sur les méthodologies climat du groupe AFD, les projets miniers contribuant à la décarbonation des trajectoires énergétiques sont prioritaires.
- **Aligner nos financements avec l'Accord de Paris** : comme pour tout projet qu'il finance, le groupe AFD s'assurera que les opérations liées aux mines sont cohérentes en termes de trajectoire bas-carbone et de résilience au changement climatique.
- **Encourager fortement les co-financements** et les approches partenariales : le groupe AFD favorise les collaborations entre bailleurs et les parties prenantes du secteur pour mutualiser les expertises et pour amplifier les impacts au bénéfice de ses partenaires et de ses clients.

Nos projets

FINANCEMENT D'UN PROJET DE DÉCARBONATION

En Turquie : un prêt de Proparco à l'industriel Esan, 50 millions de dollars US

Objectif : installation d'équipements plus efficaces et d'énergies renouvelables, avec le cofinancement de la Berd, pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre estimée de 28 000 tCO₂/an.



ÉTUDES PRÉPARATOIRES À L'EXTRACTION RESPONSABLE DE LITHIUM

En Argentine : une coopération technique de l'AFD avec le BRGM, 800 000 euros

Objectif : coopération technique entre deux provinces argentines et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude hydrogéologique visant à renseigner les conditions d'exploitation durable de lithium dans les salars (lacs salés).



APPUI À LA GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Au Sénégal et en République du Congo : une assistance technique d'Expertise France, 1 million d'euros

Objectif : renforcement de capacités de comités nationaux et de groupes multipartites (administrations, entreprises, OSC) pour améliorer la gouvernance du secteur minier en lien avec l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

